



First responders Vaud

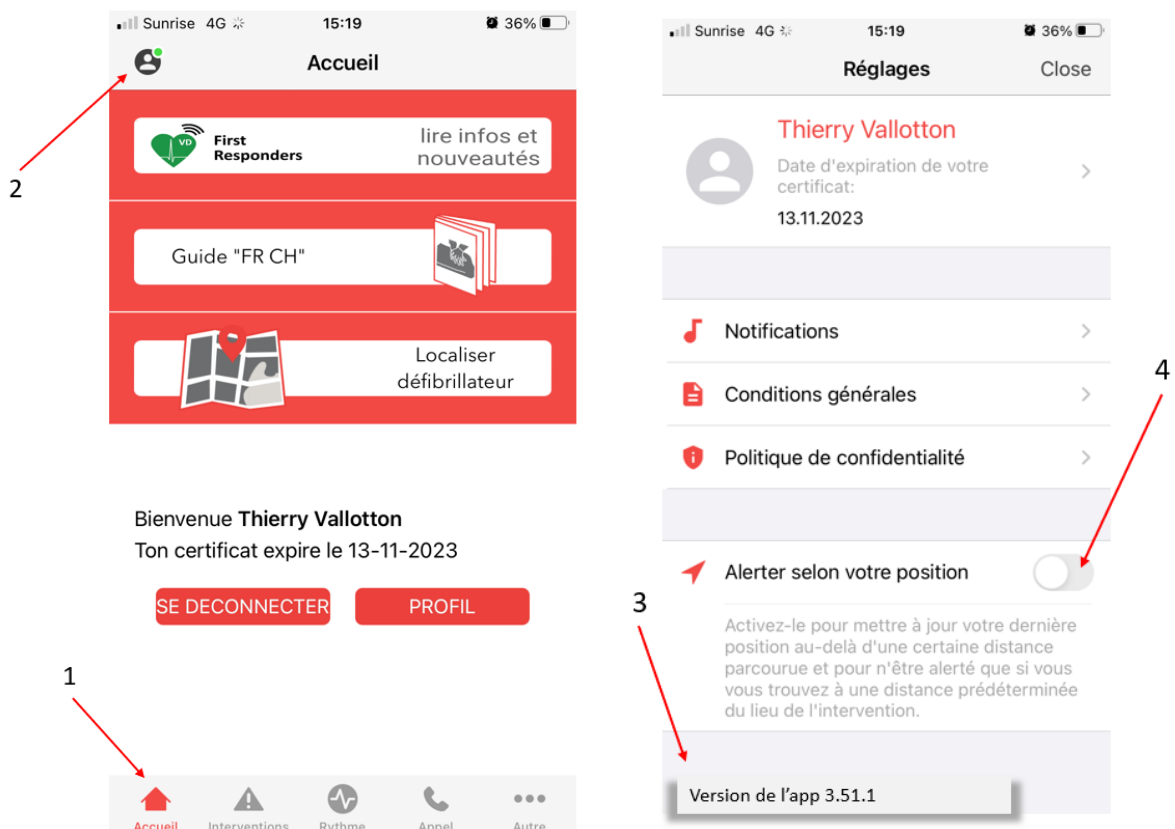
Procédure d'activation ou désactivation de l'Alerte selon votre position

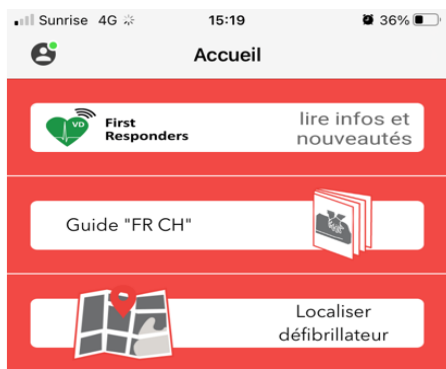
Vérifier que la version installée sur votre smartphone est la 3.51.1 (ou supérieure). Pour connaître votre version : (cf. images ci-dessous) ouvrir l'app FR Vaud – 1. page Accueil – 2. cliquer sur le pictogramme de l'angle supérieur gauche de votre écran et 3. la version apparaît en bas de la page qui s'affiche. Au besoin, rendez-vous dans l'Apple store ou Google Play pour mettre l'app à jour.

Une fois la version 3.51.1 (ou supérieure) installée, la procédure pour activer l'Alerte selon votre position est :

Autoriser la géolocalisation permanente. Sur Android, aller dans Paramètres-Position-Activé-cliquer sur app FR Vaud de la liste-sélectionner « Toujours autoriser ». Sur iOS, aller dans Réglages-Confidentialité-Service de localisation. Sélectionner l'app FR Vaud-sélectionner « Toujours ».

Puis ouvrir l'app FR Vaud – 1. page Accueil – 2. cliquer sur le pictogramme de l'angle supérieur gauche, 4. activer l'onglet « Alerter selon ma position ». Dorénavant, vous recevez les alarmes des interventions qui se situent dans un rayon de 10km de votre emplacement.



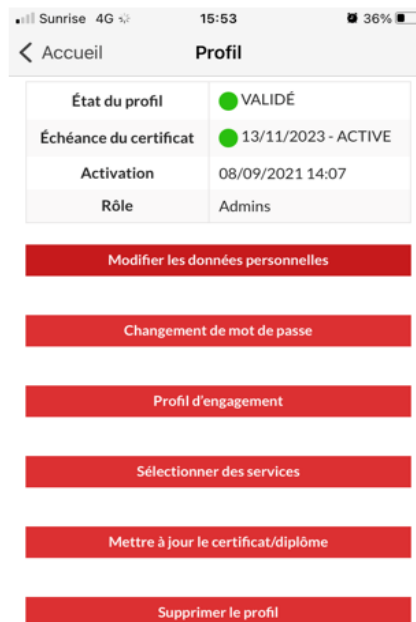


Bienvenue **Thierry Vallotton**
Ton certificat expire le 13-11-2023

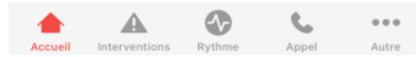
SE DECONNECTER

PROFIL

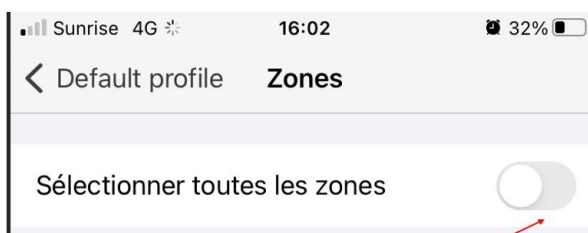
5



6



7



8



Vous ne souhaitez pas recevoir l'alerte selon votre position mais uniquement selon la sélection de NPA : conserver l'onglet désactivé (cf. point 4 de la page précédente), 5. Profil, 6. Profil d'engagement, 7. cliquer sur le texte « Default profile » (pas sur le curseur), 8. sélectionner toutes les zones, ou les zones spécifiques sur lesquelles vous désirez intervenir.

ATTENTION, si vous désirez « revenir » à l'engagement par NPA alors que vous aviez activé la géolocalisation, il faut 4. désactiver l'onglet Alerter selon votre position, fermer totalement l'app (la fermer en arrière-plan) puis la rouvrir et passer aux points 5-6-7-8 ci-dessous.

Rappel :

Avec l'Alerte selon votre position, vous ne recevez que les alarmes pour les interventions dans un rayon de 10 km (env. 5 alarmes/an).

Avec l'alerte selon le NPA, vous recevez toutes les alertes des NPA sélectionnés indépendamment de votre emplacement (> 200 alarmes/an si tous les NPA sont sélectionnés).